



Procès-verbal de  
**L'assemblée générale ordinaire 2021**  
du TC La Venoge  
le 11 mars 2021 à 20h00  
par vidéoconférence

---

Ouverture de l'Assemblée par Ramiro Rodriguez, président, à 20h04.

## **1. Bienvenue**

Salutations à l'Assemblée. Le président remercie encore une fois les présents pour leur fidélité. Un grand merci va aux autorités, représentées par Mme Katarina Zurn Municipale des Sport, pour leur soutien au tennis.

Le président excuse les membres suivants :

*Louis Furiga ; Véronique Furiga ; Thierry Pache ; Raphaël Oulevey ; Dominique Corthésy ; Vuagniaux Luc ; Fabien Descoedres ; Ceresa Joëlle ; Damien Freemantle ; Philippe Diserens.*

Le président demande si quelqu'un souhaite modifier l'ordre du jour. Ce n'est pas le cas.

## **2. Procès-verbal assemblée du 12 mars 2020**

Le PV est mis à disposition des membres sur le site internet et le lien est joint à l'email de convocation à l'AG. L'assemblée renonce à la lecture du procès-verbal de l'année 2020, tout en l'approuvant.

## **3. Rapport 2020 du Président**

Le président commence son rapport en mentionnant que malgré la situation que tout le monde connaît, ainsi que les restrictions que nous avons dû mettre en place, la saison 2020 s'est déroulée de manière plutôt satisfaisante. Nous avons été très heureux de voir le nombre de membres augmenter et ceci notamment grâce à la présence des enfants et au fonctionnement de l'Ecole de Tennis. Ceci est un point important qui sera traité par la suite.

Nous avons continué la saison avec les activités suivantes :

### **Tournois Internes**

Même formule que l'année dernière avec quatre groupes : Dames licenciées et non licenciées et Messieurs licenciés et non licenciés. Les tournois des licenciés se sont faits conjointement avec le Tennis Club d'Ecublens.

Chez les Dames licenciées c'est une nouvelle fois Joëlle Ceresa qui l'emporte. Chez les hommes licenciés, le tournoi a été dominés par les joueurs d'Ecublens, mais le vainqueur Stéphane Schilt représente les deux clubs. Chez les Dames non licenciés la participation était modeste et le tournoi n'a malheureusement pas pu se terminer cette année à cause de blessure puis du temps. Chez les messieurs, la formule à deux phases était similaire à l'année précédente. Après une première phase de poules avec plus de 15 participants, le tournoi s'est fait par élimination directe. Finalement c'est Federico Quevedo qui a remporté la finale face à Pascal Perraud. Un grand bravo à tous les participants et merci à Stéphane Schilt pour l'organisation.

### **Interclubs Dames**

Nos dames du TC la Venoge, inscrites en 2<sup>ème</sup> ligue, dû à la situation très spéciale, elles n'ont pu jouer que trois de leurs quatre matchs, donc pas de performance à relever. Ce sera pour 2021 !

### **Coupe Lombardet**

Dû à la situation sanitaire incertaine, l'AVT a décidé d'annuler ce tournoi. Qu'à cela ne tienne, l'équipe Lombardet 1 a quand même joué 6 matchs amicaux avec des clubs de la région avec les repas traditionnels. Et ça faisait du bien !

### **Mouvement Junior & Ecole de tennis**

Ce sujet sera traité au point 11 par Stéphane Schilt.

Le comité profite de l'opportunité pour inviter les membres à participer activement à toutes les manifestations du club et à s'approcher du comité pour travailler à l'avenir du Club qui s'annonce passionnant.

## **4. Rapport du caissier**

Il montré aux membres présents 3 pages contenant le bilan au 31 décembre 2020 ainsi que le compte de pertes et profits au 31 décembre 2020. Ces documents sont joints au PV.

L'exercice 2020 a dégagé un bénéfice de CHF 4'054,44.

Le caissier mentionne les postes suivants au niveau des Produits :

- Poste 3200 - Boissons buvette : il est à noter qu'exceptionnellement les boissons génèrent un bénéfice de CHF 22,84.
- Poste 3204 - Activités USL : Présence lors de l'inauguration de la salle villageoise, payée avec un décalage temporel.
- Poste 3305 - Bâches publicitaires : uniquement le parking a été facturé, car après l'ouverture des courts et les deux confinements, il ne nous avait pas semblé opportun d'envoyer les factures et après le caissier a oublié de le faire. Par conséquent, nous allons faire appel cette année à nos sponsors en les rendant attentif que nous ne les avons pas sollicités en 2020 et que nous en appelons à leurs générosités en 2021 pour peut-être nous verser les deux années ou un léger supplément à leurs bon vouloir.

- Poste 3401 - Participation BASPO : généré par l'Ecole de tennis.
- Poste 360 - Cotisations : nette augmentation des membres actifs, jeunes et étudiants.
- Poste 3612 à 3614 : il s'agit de rentrées générées par l'Ecole de tennis

Si on fait le cumul des rentrées générés par l'Ecole de tennis, nous arrivons à un total de plus de 10'000 CHF.

Le caissier mentionne les postes suivants au niveau des Charges :

- Poste 5200 - Salaires Brut : salaire de Luis, le concierge, de Jean-Philippe et Simon les deux profs de l'école de tennis.
- Poste 527 - Charges sociales : en augmentation car deux employés de plus.

## **5. Rapport des vérificateurs des comptes**

Pascal Perraud, 1er vérificateur, procède à la lecture du rapport.

Conformément à leur mandat, Pascal Perraud et Jean-Marc Landolt ont procédé, le 16 février 2021, à la vérification des comptes 2020 du Tennis Club La Venoge.

L'examen :

- Des divers mouvements financiers ;
- Des justificatifs s'y rapportant ;
- Du solde en caisse ;
- Du solde bancaire (cpte Raiffeisen)

A démontré l'exactitude et la bonne tenue des comptes précités.

Au vu de ce qui précède, les vérificateurs des comptes prient l'Assemblée de bien vouloir : approuver les comptes tels qu'ils ont été présentés, donner décharge au caissier et donner décharge aux vérificateurs.

**Les différents rapports et les comptes sont approuvés à l'unanimité.**

## **6. Election à la vérification des comptes 2021**

M. Jean-Marc Landolt devient 1<sup>er</sup> vérificateur

M. Thierry Pache devient 2<sup>ème</sup> vérificateur

Mme. Delphine Muller est élue suppléante

## 7. Admissions/Démissions

Le Président rappelle à l'assemblée que le renouvellement des licences se fait de manière automatique, et qu'il est de la responsabilité des membres de faire part de leur renoncement s'ils ne souhaitent plus prendre de licence, sans quoi le montant est dû.

### Admissions :

Cette année nous avons déjà reçu quelques nouvelles admissions : *Famille Michelet et Migliavacca Flavio.*

### Démissions :

Nous avons le regret de noter les démissions suivantes : *Eric Derauw ; Natascha Ingebrand ; Nicolas Haddad ; Quentin Vincent et Sofia Currit.*

## 8. Election du comité

Le Président demande s'il y a des candidats à rejoindre le comité, mais personne ne se manifeste.

Les 7 membres sortants se représentent pour la nouvelle saison et **ils sont réélus en bloc par acclamation.**

Le comité sera donc composé de :

Ramiro Rodriguez	Président
Sandrine Corthésy	Vice-présidente et Responsable des manifestations
Luca Ceresa	Secrétaire et Webmaster
Christian Muller :	Caissier
Laurent Barsin	Sponsoring et Commission technique
Federico Quevedo	Responsable installations et Commission sportive
Stéphane Schilt	Responsable juniors et Commission sportive

## 9. Cotisations 2021

Le Président rappelle qu'étant donné le succès que nous avons eu l'année passée, particulièrement grâce à :

1. La gratuité pour les enfants,
2. Une réduction importante pour les membres et familles habitant Echandens

Le comité propose de maintenir les cotisations inchangées

**Les cotisations 2021 sont approuvés à l'unanimité.**

## 10. Agenda 2021

L'agenda 2021 apparaîtra dans le nouveau bulletin d'informations, qui sera envoyé aux membres par email, et est déjà consultable sur notre site internet.

Les membres peuvent déjà réserver :

- le **samedi 17 avril** pour l'ouverture des courts avec distribution de cartes
- début des cours juniors **dès le lundi 19 avril**
- le **samedi 24 avril** Portes ouvertes – Initiation tennis enfants (report év. 25.4)
- le **samedi 26 juin** dès 14h tournoi juniors ensuite dès 18h Nuit du double
- **du lundi 1<sup>er</sup> mai au samedi 25 septembre** : Tournoi interne simple Messieurs et Dames : Ouvert à tous les membres du club, y compris aux Non-Classés
- le **vendredi 20 et samedi 21 août 2021** pour les Fêtes au Château. Evènement habituel pour le TC la Venoge, avec la tenue de la partie restauration qui nécessite la participation de nos membres.
- le **jeudi 10 mars 2022** aura lieu la prochaine AG.

## 11. Divers

### Projet de rénovation courts et Club House

Le Président passe la parole à Mme Katarina Zurn Municipale des Sport qui explique la situation concernant ce projet qui traîne depuis un certain temps et qui est sources de préoccupation depuis un moment. La Municipalité n'a pas encore reçu la décision du tribunal concernant l'audience qui a eu lieu le 8 octobre 2020 au Club House du TC La Venoge au vu de régler le différent entre la Commune d'Echandens et le SDT (Service du développement territorial). Des travaux de rénovation du ClubHouse auront lieu, mais aujourd'hui il est impossible de savoir de quel type car tout dépend de la décision du tribunal.

### Ecole de Tennis

Stéphane Schilt prend la parole pour expliquer ce qui a été fait lors de la saison 2020 afin d'améliorer les propositions pour nos jeunes :

- Reprise de l'école de tennis par le club (organisation, gestion, facturation)
- Travail important de mise en place et organisation
- Promotion de la pratique du tennis pour les jeunes
- 1 professeur (Jean-Philippe Cuinet) et un moniteur (Simon Gagnebin) employés par le club
- 30 juniors (3-17 ans) en été 2020 (malgré le Covid)
- Env. 12 enfants cet hiver en salle de gym
- Cours en terrain couverts avec le TC Ecublens pour les plus grands
- Inscription pour la saison d'été 2021 en cours (cours privés / groupes adultes aussi possibles)
- Manifestations juniors compromises par le Covid
- Tournoi juniors en commun avec TC Ecublens (juin)
- 2 équipes juniors aux interclubs (filles M15, garçons M15)



Stéphane Schilt passe la parole à Federico Quevedo qui présente les résultats d'une enquête de satisfaction de l'École de tennis que le club a mené auprès de participants 2020 (parents et enfants) :

- Taux de participation à l'enquête de satisfaction de l'école 64% des parents contactés
- Le niveau de satisfaction global est très élevé 9/10 ! (dont 1 = peu satisfaits, 10 = très satisfaits)
- Le niveau de satisfaction des élèves est également élevé 8.8/10 (1 = peu satisfaits, 10 = très satisfaits)
- 94% des parents recommanderaient (ou le font déjà) notre école
- Les recommandations d'amélioration émises par les parents seront prises en compte pour 2021

Ensuite Federico en profite pour rappeler que le club participe à la campagne de soutiens aux clubs amateurs de la Migros. Le but de la campagne est de récolter un soutien financier pour offrir des cours d'initiation au tennis.

Aujourd'hui le classement du club est au 2200 rang avec 609 bons (à titre de comparaison le FC Biel est à 12460 bons). Il faut continuer à soutenir le TC La Venoge en demandant les bons Migros et en les attribuant au club jusqu'au 2 avril 2021.

## **Nouveau logo du TC La Venoge**

Sandrine Corthésy prend la parole pour expliquer la volonté de moderniser le logo du Club et pouvoir ainsi proposer des goodies avec le logo du TC La Venoge. Ci-dessous le nouveau logo qui a été très bien accueilli :



## **Nouveau système de réservation Plugin**

Stéphane Schilt prend la parole pour expliquer pourquoi le comité a pris la décision de changer de logiciel de gestion des membres ainsi que celui pour la réservation des courts afin de passer à Plugin :

- Auparavant 2 systèmes séparés pour la gestion du club (membres, facturation - Fairgate) et les réservations courts (BalleJaune)
- Double travail pour introduire les nouveaux membres, 2 bases de données à maintenir
- 2021 : Passage à Plugin (tout en un)
- Utilisé par de nombreux clubs (Ecublens, Renens, St-Sulpice, etc.)
- Permet aussi de gérer l'école de tennis
- Inscription de nouveaux membres directement en ligne depuis le site TCV
- Paiement des réservations avec « invité » directement en ligne avant de jouer

**Question de Delphine Muller** : Sera-t-il possible de payer aussi par carte « EC direct » ?

*Réponse du Secrétaire : C'est un point qu'il faudra vérifier.*

**Question de Thierry Schuepbach** : Sera-t-il possible de transférer des crédits à quelqu'un d'autre come sur l'ancien site ?

*Le Secrétaire explique qu'il s'agit d'un malentendu car même sur l'ancien site cela n'est pas possible.*

## **12. Propositions individuelles**

Pas de propositions individuelles mais quelque remarque additionnelle :

*Mme Zurn félicite le comité le programme 2021 et souhaite que tout se passe comme lors d'une année normale.*

*Le Caissier félicité Stéphane Schilt et Federico Quevedo pour le travail titanesque tout au long de 2020 pour la mise sur pied et le maintien de l'Ecole de tennis.*

Clôture de l'assemblée par le Président à 21h14.

Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Rodriguez", with a stylized flourish at the end.

Ramiro Rodriguez

Le Secrétaire

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Ceresa", with a stylized flourish at the end.

Luca Ceresa